

Délégation Départementale  
de La Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale  
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-TARDOIRE

<b>Prélèvement</b>	00101072	<b>Commune</b>	DOURNAZAC
<b>Unité de gestion</b>	0042 SIAEP VAYRES-TARDOIRE	<b>Prélevé le :</b>	mercredi 28 août 2019 à 14h10
<b>Installation</b>	UDI 000974 DOURNAZAC	<b>par :</b>	Aurore ABDERRAHMANE
<b>Point de surveillance</b>	0000001263 LA GARNAUDIE	<b>Motif :</b>	Contrôle sanitaire
<b>Localisation exacte</b>	N°3 MME REYTIER	<b>Type d'eau :</b>	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	20,0 °C		25	
Chlore libre	0,20 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,30 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701  
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00105623 Référence laboratoire : 190828-11400

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Coloration après filtration simple	3 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	<0,30 NFU		2	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH	7,4 unité pH		de 6,5 à 9	
<b>MINERALISATION</b>				
<b>Conductivité à 25°C</b>	<b>195 µS/cm</b>		<b>de 200 à 1100</b>	Valeur hors références
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,01 mg/L		0,1	

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00101072)

Minéralisation insuffisante nécessitant une adaptation du traitement (recharge en matériau calcaire, injection de gaz carbonique...) pour obtenir une reminéralisation suffisante (conductivité > 200 µS/cm) et un pH d'équilibre voisin de pH 8,0.

Limoges le 9 septembre 2019

Pour Le Directeur de la Délégation  
Départementale  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



B. Lajarthe